

INFORMATION DE LA COMMISSION DESCENTE

Bonjour à tous et toutes,

La commission descente vous souhaite une très bonne année 2019. Des beaux parcours, de très belles courses et surtout beaucoup de bons résultats pour cette nouvelle saison qui démarre.

Vous trouverez ci-dessous les informations de la commission pour la saison 2019.

Rappel du calendrier descente national et régional :

- 26-27 janvier IR Nord Petit Morin et Grand Morin
- 9-10 mars LATHUS N1 classique
- 23-24 mars METZ N1 Sprint
- 14 avril Championnat régional sprint Corbeil
- 20-21 avril N1 classique et sprint FOIX
- 18-19 mai N1 sprint ISERE
- 9-11 juin N1 classique TREIGNAC
- 30 juin Championnat régional mass-Start et DR sprint champs sur marne.
- 8-14 juillet France UBAYE
- 17 novembre championnat régional classique

D'autres dates sur les régions limitrophes peuvent venir compléter ce calendrier.

Dates des actions de la commission :

- 3 février regroupement technique. Lieu à définir
 - 31 mars regroupement technique champs sur marne
 - 12 mai Cergy 9H - 11H
 - 2 juin Cergy 9H - 10H30
 - 15 septembre regroupement technique EC lieu à définir
 - 1 regroupement EV sur Vaires la date reste à définir en fonction de la livraison de l'infrastructure
- 1 regroupement technique EC date (automne) et lieu à définir.

Les nouveautés 2019 :

- 1 Dans le cadre du développement de la pratique sportive féminine, la commission régionale descente prendra en charge les frais d'inscriptions des filles sur l'ensemble des regroupements techniques et eau vive. Cette mesure s'applique à toutes les compétitrices sélectionnées en national descente.

- 2 Notre calendrier régional comprend maintenant 3 championnats régionaux. Afin de répondre au projet de développement du comité régional, la commission descente propose et met en place, dès 2019, **la coupe île de France descente**. Ce nouveau format de course prendra en compte les résultats des 3 championnats régionaux, Sprint, Mass-Start et Classique, selon le mode de calcul identique à celui du classement de la coupe de France.
Le 1^{er} prend 100 pts ; le 2^{ème} 95 ; le 3^{ème} 91, le 4^{ème} 88, etc.

A l'issue de la saison, les vainqueurs de la coupe île de France descente seront récompensés dans chaque catégorie.

Les récompenses seront remises à l'occasion du dernier championnat régional de la saison. Soit sur la course du Loing pour 2019.

Le règlement est en cours d'écriture et doit être validé par la commission et le bureau du comité régional.

- 3 La commission propose des regroupements techniques afin de travailler sur la gestuelle de notre activité. Un premier essai s'est déroulé en fin d'année 2018 à Champigny sur Marne. Cette action a rencontré un bon succès. Elles seront reconduites sur la saison 2019 avec systématiquement de la prise de vidéo et des retours techniques individuels.
- 4 **Rappel règlement dérogation** : Les demandes de dérogation doivent être envoyées au président de la commission régionale, 15 jours avant chaque championnat régional, à : <mailto:hanserickh@gmail.com>

Très bonne saison 2019 à tous et à toutes,

Sportivement,

Gilles GAUD,
Vice-Président comité régional
Île de France.

Hans HOLLEVILLE,
Président commission régionale
Descente Île de France.